

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE  
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 24\_62

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 19 h,  
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire sise 2, Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : VOTE DU COMPTE DE  
GESTION DU BUDGET PRINCIPAL  
2023**

**Date de la convocation : Mercredi 13 mars 2024**

<p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>En exercice : 36 Présents : 28 Pouvoirs : 5 Votants : 33</p> <p><b>Résultat des votes :</b></p> <p>Pour : 33 Abstention : 0 Contre : 0</p>	<p><b>Présents les délégués avec voix délibérative :</b></p> <p>Birgitta RENAUDIN, Raphaël MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Pierre FAYARD, Bruno STASIAK, Myriam CATTANEO (Les Échelles) ; Williams DUFOUR, Marie José SEGUIN, Bruno GUIOL (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint-Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean-de-Couz) ; Marylène GUIJARRO, Roger JOURNET, Martine MACHON (Saint-Joseph de Rivière) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL (Saint-Laurent du Pont) ; Marc GAUTHIER ( Saint-Pierre-d'Entremont 38) ; Wilfried TISSOT (Saint-Pierre-d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz)</p> <p><b>Pouvoirs :</b> Véronique MOREL à Céline BOURSIER, Christine SOURIS à Myriam CATTANEO, Christiane BROTO-SIMON à Evelyne LABRUDE, Nathalie HENNER à Jean-Claude SARTER, Pierre BAFFERT à Raphaël MAISONNIER.</p>
---	---

Ce document permet de vérifier l'identité des mouvements budgétaires 2023 dans la comptabilité du comptable du Trésor (compte de gestion), avec ceux de la Communauté de Communes retracés dans le compte administratif 2023. La correspondance exacte entre le compte administratif 2023 et le compte de gestion, tenu par la Trésorerie générale, ayant été reconnue, le Conseil Communautaire est appelé à arrêter les comptes du compte de gestion.

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 073025

NOM DU POSTE COMPTABLE : SEC LE PONT-DE-BEAUVOISIN

ETABLISSEMENT : CC CŒUR DE CHARTREUSE

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RÉCAPITULATIF</b>			
<b>RÉCAPITULATIF</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 956 187,94	9 081 683,12	14 037 871,06
Titres de recette émis (b)	3 803 656,61	8 061 559,76	11 865 216,37
Réductions de titres (c)		529 861,35	529 861,35
Recettes nettes (d = b - c)	3 803 656,61	7 531 698,41	11 335 355,02
<b>DEPENSES</b>			
Amortissements budgétaires totales (e)	4 956 187,94	9 081 683,12	14 037 871,06
Mandats émis (f)	3 119 689,58	7 942 856,77	11 062 546,35
Annulations de mandats (g)	34 683,92	125 592,31	160 276,23
Depenses nettes (h = f - g)	3 085 015,66	7 817 264,46	10 902 280,12
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	718 640,95		423 074,90
(h - d) Déficit		285 566,05	

➤ **Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

- **DÉCLARE** conforme le compte de gestion avec le compte administratif du budget principal 2023 et arrête les comptes de l'exercice.

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché sur le site internet de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture  
Le 3 avril 2024

La Présidente,  
Anne LENFANT.

